

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Les classes mises en place dans les établissements relevant du Ministère de l'Agriculture sont les mêmes que celles des établissements relevant du Ministère de l'Éducation Nationale. Elles jouent le même rôle.

LES OBJECTIFS

- Faciliter le projet d'orientation de l'élève et lui permettre de se déterminer pour une série du baccalauréat général ou pour une série du baccalauréat technologique
- Acquérir de solides connaissances scientifiques, littéraires et culturelles
- Acquérir des méthodes de travail et gagner en autonomie
- Susciter une curiosité intellectuelle
- Engager l'élève à l'International (séjour obligatoire à l'étranger : Allemagne ou Espagne, découverte de la section euro en Physique-Chimie et en Biologie).

LES MESURES PROPOSEES

- Test numérique de positionnement en Français et en Mathématiques en début d'année
- Accompagnement personnalisé sur la maîtrise de l'expression écrite et orale et Aide à l'orientation (1,5 h / semaine).

LES HORAIRES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENT

CONTENU	HORAIRES ELEVE
ENSEIGNEMENTS COMMUNS (26,5 h)	
Français	4
Histoire - Géographie	3
Enseignement Moral et Civique (EMC)	0.5
L.V. A (Anglais) et L.V. B (Allemand ou Espagnol)	5.5
Mathématiques	4
Physique Chimie	3
Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)	1.5
Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.)	1.5
Sciences Numériques et Technologie	1.5
E.P.S. (Education Physique et Sportive)	2
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	
Français, Math et Aide à l'orientation	1.5
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL GENERAL obligatoire	
Ecologie Agronomie Territoires et Développement Durable	3
DECOUVERTE DE LA SECTION EURO	
En Physique-Chimie et en Biologie	1
DEVOIR SURVEILLE	2
TOTAL (hors option facultative)	34
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL facultatif (1 au choix)	
Anglais international	2
Hippologie et équitation	2.5
Pratiques Sociales et Culturelles (Théâtre)	3

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL GENERAL

Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable (E.A.T.D.D.)

A partir d'exemples concrets de territoires ruraux ou péri-urbains, cet enseignement permet aux élèves de :

- Découvrir l'organisation et les projets d'un territoire
- D'acquérir des connaissances en écologie et en sciences agronomiques
- De s'impliquer dans une démarche de développement durable

LA POURSUITE D'ETUDES

- ↪ Le Baccalauréat Général avec 3 enseignements de spécialité au choix (3 x 4 h / semaine)
- ↪ Le Baccalauréat Technologique série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) ou une autre série.